

# Le Comité économique et social européen se prononce pour une régulation du marché laitier

Comme l'a déclaré en février 2010 le Comité économique et social européen (CESE), il est urgent d'engager des mesures qui équilibrent l'offre et la demande sur le marché laitier. Le communiqué de presse du Comité déclare: «*Les aliments en général et le lait en particulier jouent un rôle bien trop important dans le bien-être des citoyens pour qu'ils soient laissés à la merci des caprices d'un marché libre non régulé.*»

Par cet avis, le CESE soutient la position des Producteurs laitiers européens de l'European Milk Board (EMB) qui n'ont cessé de souligner la nécessité d'instaurer une régulation souple de la production permettant d'obtenir des prix du lait équitables. «*Un système de mesures s'orientant sur l'offre et la demande est essentiel pour assurer*

*une production laitière durable et écologique au-delà des années 2015*» est-il expliqué dans le rapport.

Le CESE ne cache pas ses critiques à l'encontre de la politique adoptée jusqu'ici par l'Union européenne qui relève actuellement les quotas laitiers dans l'intention de les supprimer à moyen échéance. Cette démarche n'est pas compatible avec l'objectif que s'est fixé l'UE de développer une agriculture durable, explique le CESE dans son communiqué de presse. Ce n'est pas la bonne réponse à la concentration grandissante que connaît le secteur de la distribution qui a dégradé les producteurs laitiers du rang de faiseurs de prix au rang de preneurs de prix.

Le CESE juge également qu'une dérégulation du marché laitier aurait des répercussions négatives de longue

portée pour le patrimoine culturel et le développement multifonctionnel des régions rurales.

Après la Cour des comptes européenne, c'est maintenant le Comité économique et social européen qui a pointé l'urgence à abandonner la politique de libéralisation poursuivie par la Commission européenne et le Conseil européen pour adopter une politique de régulation du marché qui soit responsable.

Un changement de cap de la politique laitière européenne est aussi indispensable aux yeux de l'European Milk Board. Romuald Schaber, Président de l'European Milk Board: «Il est besoin à cet effet de fortifier la position des producteurs en prévoyant une dérogation au droit européen sur les cartels et en impliquant les différents groupes de

la société dans un office de contrôle chargée de superviser le marché laitier. Le lait étant une denrée périssable et la distribution et l'industrie connaissant ici une forte concentration, il faut une instance supérieure qui permette l'équilibre de l'offre et de la demande».

Sieta van Keimpema, vice-présidente de l'EMB originaire des Pays-Bas: «*Les producteurs laitiers de l'EMB se félicitent de la clairvoyance dont fait preuve le rapport publié hier par la CESE. Seuls des prix stables et des revenus équitables pour les producteurs laitiers pourront garantir à moyen et long terme une production de lait de haute qualité qui soit durable et couvre tout le territoire. Il est grand temps d'agir.*»

EMB, février 2009

# Les droits des paysannes et des paysans: de l'ONU aux luttes sur le terrain

**Le 16 mars dernier, en marge des discussions au sein de l'ONU sur la question des droits des paysans, Uniterre et le CETIM ont organisé une soirée publique sur le même thème en donnant la parole à trois acteurs.**

Melik Özden du Cetim a rappelé que La Via Campesina a tout d'abord, pendant de nombreuses années, dénoncé les violations des droits des paysans et publié des rapports disponibles sur leur site. Parallèlement, elle a préparé, se basant sur ses propres expériences et les témoignages de ses organisations-membres, une déclaration sur les droits des paysans. Lors d'une conférence à Djakarta, la décision a été prise de porter ce thème à l'intérieur des instances de l'ONU. Cette déclaration a été saluée par la 5<sup>ème</sup> conférence internationale de La Via Campesina et enfin validée formellement par le Comité de Coordination international en 2009 en Corée. La Via Campesina s'est adressée à un organe de l'ONU spécialisé dans les Droits de l'Homme. Le comité consultatif du Conseil des Droits de l'Homme a accueilli favorablement le travail de La Via Campesina et a pris l'option d'intégrer cette déclaration dans les annexes de son dernier rapport sur les violations des droits des paysans. La session actuelle des Droits de l'Homme se prononce justement sur ce rapport.

Henry Saraghi, coordinateur général de La Via Campesina a présenté l'esprit qui anime les luttes de La Via Campesina. A ses débuts, le mouvement paysan ne comprenait pas l'utilité de travailler au sein des instances onusiennes et doutait même de l'ONU et de son efficacité. Certaines organisations estimaient que les luttes sur le terrain contre l'OMC, les transnationales, étaient prioritaires.

Malgré tout, La Via Campesina a identifié un certain nombre d'organisations internationales avec lesquelles il semble possible de travailler. L'important étant de ne pas déconnecter les luttes locales et les rencontres «institutionnelles». Pour la Via Campesina il s'agit, depuis la dernière conférence internationale du mouvement, de renforcer l'harmonie et l'intégration entre les luttes locales, régionales et internationales. A ce propos, cinq axes prioritaires ont été définis:

1. Lutter de manière plus directe contre l'OMC, la Banque Mondiale, le FMI, et les transnationales qui ne cessent de se renforcer.
2. Lutter contre les politiques qui proposent de fausses solutions sur le climat.
3. Créer des alternatives à tous les niveaux: pour une agriculture durable et agroécologique, pour la souveraineté alimentaire, pour la réforme agraire.
4. Renforcer les activités des jeunes et des femmes.
5. Renforcer les alliances avec les mouvements sociaux.

Il faut être en mesure de saisir l'opportunité des crises successives (alimentaire, financière, climatique, économique etc.) et relever rapidement le défi des alternatives. Il faut affronter le modèle néolibéral qui nous est imposé. Il y a urgence car les transnationales proposent déjà leurs alternatives: une nouvelle révolution verte pour l'Afrique, la marchandisation du climat etc. L'arène diplomatique de

l'ONU reflète aussi ces tensions entre diverses visions politiques. La présence de Via Campesina à l'ONU permet de proposer nos alternatives et de ne pas laisser le champ libre à nos ennemis.

José Osvaldo Zuniga du Chili a présenté quelques aspects nationaux qui touchent aux droits des paysans. En premier lieu il a émis des craintes quant au changement de gouvernement au Chili. Le parti nouvellement élu est très proche des politiciens de l'ère dictatoriale Pinochet où les droits des paysans et des peuples indigènes ont été systématiquement violés, notamment le droit à la terre.

Pour José Osvaldo trois thèmes principaux méritent une attention particulière:

1. Récupération de la terre: pendant la dictature, le pays a vécu une contre-réforme agraire favorisant largement les entreprises forestières qui ont développé des monocultures d'eucalyptus sur plus de 6 millions d'hectares, chassant les familles paysannes. Le peuple Mapuche, qui s'est opposé à ces plantations, a été fortement criminalisé, les leaders ont subi des procès et des emprisonnements.
2. Lutte pour l'eau: en 1982, une réforme a engendré la privatisation de l'eau au niveau national, les fleuves ont même été privatisés; pour exemple, une société transnationale espagnole «possède» 85% des fleuves chiliens. Au nord du Chili, ce sont les entreprises minières qui s'approprient l'eau à tour de bras.
3. Défense des travailleurs agricoles:

cette question est très importante puisque les salariés temporaires, en général employés de manière saisonnière dans les cultures fruitières, ont une sécurité sociale très faible. Un calcul démontre qu'ils devraient travailler 80 ans pour avoir droit à une retraite...

Il estime qu'il faut absolument faire avancer la vision d'une agriculture avec des paysans, en opposition à une agriculture ultra-technologique sans paysan. Chaque ferme, chaque famille paysanne transmet une histoire. Elle la cultive au quotidien. Une ferme qui disparaît c'est une histoire qui s'éteint. Bien que son syndicat soit plutôt petit, il s'appuie et s'inspire fortement des luttes menées au niveau continental et mondial par La Via Campesina. En Amérique latine il constate que des signes positifs sont bien là en Equateur, en Bolivie, au Venezuela. Cela leur donne de l'espoir que d'autres visions sont possibles.

C'est un témoignage qui démontre qu'une fois encore, les liens entre paysans sont essentiels pour faire avancer les luttes locales. La déclaration des droits des paysannes et des paysans existe bel et bien. Même si elle n'est pas encore transformée en Convention dans les instances de l'ONU, qu'est ce qui nous empêche de l'utiliser et de s'y référer en cas de besoin en Suisse, au Chili, en Indonésie, en Turquie ou au Sénégal?

Valentina Hemmeler Maïga